

QU'EST-CE QU'UNE ÉVALUATION DE LA CULTURE DE LA SÉCURITÉ ET EN QUOI CONSISTE-T-ELLE?

Une évaluation de la culture de la sécurité aide une entreprise à comprendre sa culture. Examiner sa culture de sécurité est comparable à examiner sa propre personnalité : il est très difficile de se voir objectivement sans l'aide d'autres personnes. Nous avons du mal à voir nos défauts, car nous vivons dans notre propre culture tous les jours. En s'engageant dans un processus

d'évaluation avec l'expertise de l'Association des chemins de fer du Canada (ACFC), il est possible d'acquérir une compréhension de base de la culture de la sécurité. Fortes de cette perspective, les entreprises peuvent mieux discerner leurs forces et les occasions d'amélioration qui se présentent à elles en matière de sécurité.

Après plusieurs années de recherche et d'évaluations, l'ACFC a adopté une approche à l'égard de l'évaluation de la culture de la sécurité, dont voici les étapes :



1. La première étape est la **PLANIFICATION et la CONCEPTION**. Il est utile de dresser un plan de l'ensemble de l'évaluation au préalable pour comprendre ce qui fonctionnera le mieux pour l'entreprise et comment impliquer tous les membres du personnel dans ce processus. C'est à cette étape qu'il faut obtenir l'engagement de la haute direction, créer une équipe interne pour guider l'évaluation et les améliorations futures, et élaborer un plan de communication approprié.



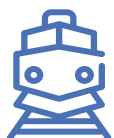
2. La deuxième étape est la **COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS**. Les méthodes ou outils d'évaluation utilisés dépendent de la taille de l'entreprise. L'ACFC propose divers moyens : sondages, groupes de discussion, entretiens, observations et analyses de documents. La collecte des données perceptuelles auprès du personnel contribue à brosser un tableau de la culture de la sécurité.



3. La troisième étape est la **COMPRÉHENSION et la DIFFUSION DES RÉSULTATS**. Une fois que l'équipe interne a compris ce que les résultats de l'évaluation révèlent sur la culture, elle diffuse les résultats à tout le personnel.



4. La quatrième étape est l'**ÉLABORATION D'UN PLAN D'ACTION**. Le plan d'action est établi en fonction des résultats de l'évaluation et met l'accent sur les occasions optimales. Il est très important de donner suite au plan d'action, puisque cela montre aux membres du personnel que leurs commentaires sont importants, et de leur communiquer régulièrement de l'information au sujet des plans et des progrès du plan d'action.



5. La cinquième et dernière étape est le **SUIVI**. L'ACFC encourage la communication ouverte après l'évaluation en planifiant des vérifications qui visent à s'assurer que les entreprises disposent de toutes les ressources nécessaires pour poursuivre leurs améliorations après le processus d'évaluation. La culture de la sécurité est un cheminement où les initiatives en cours se renforcent progressivement. Les entreprises peuvent également réévaluer leur culture de la sécurité ultérieurement.

L'évaluation de votre culture de sécurité peut vous aider à cerner les aspects à améliorer en matière de sécurité. Donner suite à ces améliorations ne contribuera pas seulement à favoriser une culture de la sécurité plus positive, elle améliorera également la culture organisationnelle. Elle renforcera tous les aspects de la performance, y compris la sécurité, la prestation de services et l'efficacité.

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous avez des questions concernant les évaluations de la culture de la sécurité de l'ACFC, veuillez communiquer avec Ben Chursinoff (bchursinoff@railcan.ca) ou Brianna Cregan (Brianna.Cregan@smu.ca).

